

AVIS DE CONCOURS - SESSION 2019 - Recrutement de personnels Administratifs, Sociaux et de Santé

Service Inter Académique
des concours non enseignants

Recrutement de personnels Administratifs, Sociaux et de Santé

Les inscriptions aux concours suivants (sous réserve de la publication des arrêtés d'ouverture des concours communs) :

- | | |
|------------------------------------------------------------|---------------------------|
| - Adjoint administratif C2 AMIENS et LILLE | Interne |
| - Adjoint administratif C1 AMIENS | Recrutement sans concours |
| - Secrétaire administratif* classe normale AMIENS et LILLE | Interne |
| - Secrétaire administratif classe normale LILLE | Externe |
| - Secrétaire administratif * classe supérieure AMIENS | Interne |
| - Assistant de service social AMIENS et LILLE | Externe |
| - Assistant de service social* AMIENS et LILLE | Interne |
| - Infirmier AMIENS et LILLE | Concours unique |

seront enregistrées par INTERNET sur le site :



<http://www.education.gouv.fr/siac3>

Sélectionnez l'académie dans laquelle vous souhaitez postuler (Lille ou Amiens)

Du jeudi 7 février 2019, à partir de 12 heures,

Au jeudi 7 mars 2019, à 17 heures, heure de Paris,

Aucune inscription ou modification d'inscription par internet ne peut être acceptée après le jeudi 7 mars 2019, 17 heures, heure de Paris.

(*) Le dossier de Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) ainsi que le guide d'aide à l'attention des candidats sont téléchargeables sur Cyclades dans votre espace candidat. Attention : aucun dossier RAEP ne sera adressé aux candidats par les services chargés des inscriptions.

Les candidats doivent impérativement se reporter au B.O n°29 du 19 juillet 2018 afin de prendre connaissance de la note de service n° 2018-085 du 16-7-2018 précisant les modalités d'organisation au titre de la session 2019.

<http://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html>

Il est recommandé aux candidats de veiller à respecter les dates de remise de dossier d'inscription, pièces jointes, pièces complémentaires qui leur seront communiquées :

- Sur le serveur d'inscription
- Sur la confirmation d'inscription
- Sur la liste des pièces demandées

Par ailleurs, vous pouvez consulter ce calendrier sur le site de l'académie d'Amiens à l'adresse suivante :

<http://www.ac-amiens.fr> Rubrique « recrutement »